

PROGRAMME DE FORMATION MODULE PECHE

Objectifs du module :

Permettre de :

- Mettre en œuvre les engins de pêche
- Connaître la réglementation des pêches
- Gérer un navire de pêche artisanale
- Traiter et conserver les captures

Public et pré requis :

- Taille du groupe : 16
- Type de public : marins
- Connaissances requises :

Modalités techniques et pédagogiques :

- Supports et matériels utilisés : diaporamas et photocopies
- Document remis : attestation
- Intervenants : formateur

Suivi et évaluation :

- Modalités de suivi : attestation de présence
- Modalités d'évaluation : épreuve finale orale

Modalités de déroulement :

- Durée : 32 heures
- Date :
- Lieu : LE HAVRE

Programme :

Arrêté du 20 août 2015

Contenu détaillé :

- Initiation aux techniques de pêche : 6 heures
- Règlementation des pêches maritimes : 12 heures
- Gestion d'un navire de pêche artisanale : 10 heures
- Traitement et conservation des captures : 4 heures